

LA GUERRE SUR LE FRONT DE L'EST

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'attaque contre Sébastopol s'accroît

Berlin, 16. — L'Agence «D.N.B.» apprend de source militaire :

Maintenant que la ville et le port de Kertch se trouvent depuis quelques jours sous le tir des batteries allemandes, l'attaque contre Sébastopol s'accroît. La Luftwaffe arrose, sans relâche, de nombreuses bombes incendiaires et explosives les puissantes positions de défense fortifiées et les installations maritimes des deux villes. Non seulement l'aviation allemande anéantit par des coups directs les navires et les transports, mais elle expose les avions soviétiques en fuite, mais elle cesse d'infirmer de lourdes pertes aux troupes prêtes à s'embarquer.

Dans la région industrielle de l'Ukraine orientale, une importante formation italienne, faisant preuve d'un allant remarquable, avance vers le sud. Les lignes soviétiques qui certain moment elle fut coupée du gros des forces armées italiennes. Bien que les réserves et des munitions portées, ils parvinrent à opposer pendant plusieurs jours une résistance farouche aux transports soviétiques, puis à tenir leur position. Par sa vaillante conduite, la formation italienne gagna un temps précieux pour reprendre contact avec des forces redoublées. L'initiative du combat et à battre les troupes soviétiques. Ces opérations permirent de rétablir les lignes de la journée du 13 novembre le contact avec la formation très avancée.

L'action de la Luftwaffe

Berlin, 16. — On apprend de source militaire :

Au cours de la journée d'hier, de fortes unités de l'aviation allemande ont attaqué des gares de chemin de fer, des installations ferroviaires, des trains et des ponts ainsi que des usines et des installations industrielles des Bolcheviks. L'efficacité de ces attaques a été constatée. En particulier, Moscou, Leningrad et Pouchkino ont fait l'objet de ces attaques. Quatorze trains et vingt locomotives ont été soit détruits, soit gravement endommagés. Trente par, les voies ont de nouveau été interrompues sous l'effet des bombes sur les principales lignes employées pour le ravitaillement des troupes.

Au cours des opérations de l'aviation en Crimée, une canonnière et un navire marchand de 3.000 tonnes ont été touchés et gravement endommagés dans le détroit de Kertch. Dans la journée du 15 novembre, les installations de guerre importantes de Leningrad ont essuyé le feu violent de l'artillerie allemande. Des usines, des usines, des installations et des objectifs militaires compris dans le secteur encerclé de Leningrad, ont été touchés de grenades de calibre lourd.

Aveux anglais

Amsterdam, 16. — D'après une dépêche du service anglais des Informations on a reconnu à Kuitbyche (Samara) que les Allemands avaient dépassé, près de Tichvin, l'importante ligne de chemin de fer Leningrad-Vologda.

Le combat de l'infanterie dans les rues de Kertch

Bruxelles, 17. — Sur la presqu'île de Crimée, l'état s'est resserré autour des villes de Sébastopol et de Kertch. Après un violent combat de ceinture, les Allemands ont pénétré dans la ville de Kertch où ils ont pris.

L'infanterie a pénétré jusque dans les rues de Kertch en brisant la dernière résistance des Bolcheviks. Les Allemands ont subi de lourdes pertes, mais ils ont obtenu de nombreuses prises de munitions et de matériel.

Un bilan des récentes pertes navales britanniques et soviétiques

Bruxelles, 17. — Un bref aperçu des dernières pertes navales britanniques et soviétiques :

Des cargos britanniques de 5.000 tonnes, un croiseur auxiliaire et deux avions de combat allemands ; deux autres navires marchands de fort tonnage gravement endommagés dans la lutte contre la Grande-Bretagne. 120 avions anglais furent également anéantis du 15 au 16 octobre, donc en 10 jours, tandis que pendant la même période l'armée aérienne allemande n'eut à déplorer que la perte de six appareils. Ces chiffres comparatifs ainsi que les attaques des bombardiers allemands sur les usines de Kertch, Falmouth et sur l'usine des hauts fourneaux de Easton, les coups durs contre la navigation

UN CONSEIL JAPONAIS A M. ROOSEVELT

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le problème du Pacifique entre dans une phase décisive

Tokio, 16. — Les milieux politiques nippon-américains, en viennent à conclure que l'opiniotisme n'est pas de mise jusqu'à l'advenue, cette semaine aura une importance historique pour les relations futures des deux pays. Les ambassadeurs Nomura et Kurusu exposeront une fois de plus l'attitude inébranlable du Japon et l'atmosphère extrêmement tendue qui règne dans le pays par suite de la politique d'encerclement dont le Japon est victime.

De son côté, M. Tojo, ministre des Affaires étrangères, poursuivra son régime dans le pays par suite de la ferme décision du pays de ne rien souffrir qui puisse porter le moindre atteinte à son honneur, son prestige ou à son existence.

Les marins américains sont à leurs postes de combat

New-York, 16. — Dans un discours radiodiffusé, M. Knox, ministre de la Marine, a déclaré qu'il était déplacé d'exprimer des avis personnels pendant la crise actuelle qui menace la sécurité de l'Amérique.

Durée du travail dans les professions libérales

De Vichy. — Comme suite à la loi du 21 mars 1941, relative à la situation au regard de la législation du travail, de certaines catégories de travailleurs, le secrétaire d'Etat au Travail met l'ordre un décret tendant à modifier de la loi du 21 juin 1936 sur la durée du travail au personnel occupé par des employeurs des professions libérales.

Organisation corporative paysanne

Paris, 16. — Poursuivant l'organisation corporative, paysanne, le ministre de l'Agriculture vient de désigner un certain nombre de délégués régionaux dans divers départements.

L'état sanitaire en France

Paris, 16. — L'Académie de médecine poursuit ses travaux d'hygiène et de faire le point de l'état sanitaire en France. Il est loin d'être alarmant. Les maladies à caractère pernicieux, telles que la méningite cérébro-spinale et la poliomyélite diminuent partout. Si la fièvre typhoïde et la diphtérie ont été signalées dans quelques départements, elles ont été combattues par les gendarmes au moment où elle tentait de s'ouvrir les veines.

Un bilan des récentes pertes navales britanniques et soviétiques

Bruxelles, 17. — Un bref aperçu des dernières pertes navales britanniques et soviétiques :

Des cargos britanniques de 5.000 tonnes, un croiseur auxiliaire et deux avions de combat allemands ; deux autres navires marchands de fort tonnage gravement endommagés dans la lutte contre la Grande-Bretagne. 120 avions anglais furent également anéantis du 15 au 16 octobre, donc en 10 jours, tandis que pendant la même période l'armée aérienne allemande n'eut à déplorer que la perte de six appareils. Ces chiffres comparatifs ainsi que les attaques des bombardiers allemands sur les usines de Kertch, Falmouth et sur l'usine des hauts fourneaux de Easton, les coups durs contre la navigation

Le communiqué italien

Rome, 16. — Le Quartier Général des Forces armées communique :

En Sicile, le nombre des victimes causées par l'attaque aérienne de la nuit du 14 au 15 novembre, s'est élevé à 21 morts et 29 blessés.

Sur la côte, l'équipage, composé de trois sous-officiers, d'un avion descendu au-dessus de la mer, a été fait prisonnier.

En Afrique du Nord, activité de l'artillerie sur le front de Tobrouk. L'ennemi a exécuté des attaques aériennes sur Derna et Bengazi. Quelques dégâts se sont déclarés ; il y a eu des morts et des blessés parmi la population arabe.

En Afrique orientale, les attaques ennemies les plus violentes contre nos positions avancées sur le front de Gondar, ont échoué. L'ennemi a abandonné des centaines de morts devant les positions italiennes défendues avec acharnement. Les contre-attaques de nos détachements ont infligé de lourdes pertes à l'ennemi.

Des bombardiers allemands ont attaqué le champ d'aviation de Giarrabouh en Afrique du Nord ; trois avions lourds ont été détruits au sol.

Des avions de chasse ont abattu quatre avions ennemis ; deux de nos avions ne sont pas rentrés à leurs bases.

En Méditerranée orientale, nos avions de reconnaissance armés ont bombardé et coulé deux vapeurs ennemis.

En Méditerranée centrale, nos avions de chasse, au cours d'un vol de reconnaissance, ont abattu deux avions du type Wellington.

Enfin, en Méditerranée Occidentale, un avion torpilleur, piloté par le major Arduino Buri, a attaqué et coulé un vapeur lourdement chargé, jaugeant 10.000 tonnes.

L'ex-chef de la Fédération des Jeunesses Communistes de Paris condamné à mort par contumace

Marseille, 16. — Des agitateurs connus ayant tenté de reconstruire à Marseille le parti communiste dissous et d'organiser la propagande dans la banlieue, ont été jugés par la section spéciale du tribunal militaire permanent de la 15e division militaire.

Les condamnations suivantes ont été prononcées :

Raymond Latarget, surnomme Georges, actuellement en fuite, ancien dirigeant de la Fédération des Jeunesses communistes à Paris, a été condamné à mort par contumace.

Adolphe Polastrini, chef de section du parti clandestin, actuellement en fuite ; travaux forcés à perpétuité, par contumace également ; Fortuné Sircu, sujet italien, en fuite ; travaux forcés à perpétuité ; Gabriel Ballet, ancien directeur du laboratoire chimique de Marseille ; condamné contradictoirement à vingt ans de travaux forcés et à vingt ans d'interdiction de séjour.

Louis Belvédère ; cinq ans de prison, 500 francs d'amende.

Adrien Dimitro ; cinq ans de prison, 100 francs d'amende.

Alice Tixier, cinq ans de prison, 500 francs d'amende.

Enfin, Joseph Moreuil et sa maîtresse, Titimanol, furent libérés ; un an.

Tuée dans sa villa par sa belle-fille

Nantes, 16. — Il y a quelques jours, on trouvait, à la Baulé-les-Pins, le cadavre d'une Polonoise, Mme Karkovic, assassinée dans sa villa.

L'assassin n'était autre que la belle-fille de la victime, une jeune fille de 22 ans, Mlle Raymond Karkovic.

Celle-ci ne s'entendait pas avec sa belle-mère, et au moment où celle dernière revenait de chercher du lait, elle la frappa à la nuque avec une hachette. Puis elle transporta le cadavre dans le garage.

Revenue sur les lieux de son crime, elle a été arrêtée par les gendarmes au moment où elle tentait de s'ouvrir les veines.

Des sangliers sur la côte vendéenne

La Roche-sur-Yon, 16. — Des sangliers viennent de faire leur apparition sur la côte vendéenne. L'un d'eux a été aperçu à Chaume, devant le parc aux Hutiers. Plusieurs autres ont été vus aux environs du lac de Tanchette. Des traces découvertes dans la forêt de plus indubitablement nombreux dans cette région.

La plage et le port de YALTA, en Crimée, surnommée la « Nice russe ». (Ph. Graphopresse)

Informations Régionales

Un acte de banditisme à Carnin

Des individus masqués font irruption chez un négociant et riflent pour 12.000 fr. de tissus

L'audace des malfaiteurs dépasse à l'heure actuelle en témérité les exploits de feu Cartouche. C'est ainsi que dans la soirée de samedi, deux individus masqués firent brusquement irruption au domicile de M. Callewaert, négociant en tissus à Carnin. Menaçant d'une arme celle-ci, ils le sommèrent de leur donner 12.000 francs d'argent.

M. Callewaert, remis de son émotion bien compréhensible, avertit dimanche matin la gendarmerie. Mais le lendemain, ils ne put fournir qu'un signalement assez imprécis de ses agresseurs.

Asses bien vêtus, les deux malfaiteurs paraissant âgés de 30 à 32 ans, étaient chaussés d'espadrilles et purent ainsi amortir le bruit de leurs pas. Un foudroié sur la route, ils se dirigèrent vers le sud. Un avis de diffusion concernant cet acte de banditisme a été donné aux brigades de gendarmerie de la périphérie.

LES MESURES PRISES EN FAVEUR DES FONCTIONNAIRES

Paris, 16. — Une précision entre cent permet de mesurer l'intérêt que trouvent les fonctionnaires des mesures prises en leur faveur. Il réside dans le fait que par rapport aux allocations actuellement versées, un facteur parisien touche notamment en plus 300 fr. par mois à deux enfants et 1.000 fr. par mois en quatre. En somme, l'indemnité de résidence est désormais proportionnée aux charges de famille du fonctionnaire. De plus les diverses indemnités ont été refondues en un barème proportionnel au traitement. Le résultat d'ensemble constitue de la part du gouvernement un juste reclassement des fonctionnaires dans la hiérarchie des activités nationales.

LES QUARANTE ONT PARLÉ DE L'AMOUR

Nous lisons dans « La Nation » :

« Sagement réunis autour d'un feu de bûches, les membres de l'Académie française ont travaillé hier au dictionnaire. Sous le regard froid de Richelieu, ils ont tout d'abord discuté de l'importance, puis de son venue au mot amour.

« D'une voix austère, suivant l'usage, le secrétaire perpétuel en lui d'abord à ses confrères l'ancienne définition et les antiques exemples qui l'emplissent dans le dictionnaire de l'Académie, une bonne colonne et demie. Puis la question rituelle fut posée :

« Messieurs, qu'en pensez-vous ? »

« Hé !... les Quarante en pensèrent beaucoup de choses... tant et si bien que la séance entière fut consacrée à l'étude du tyran qui n'épargne personne, comme le dit Corneille ; on dit beaucoup sur les définitions et explications données, puis plus d'un demi-siècle, et l'on décida en fin de compte de tout rajouter.

« Le travail est d'importance et, sans doute, lui consacrerait-on plusieurs séances. M. Chevillon a promis, dit-on, de s'en occuper avec un soin extrême. »

QUAND PANDORE RENIE SON PÈRE

Un gardien de la paix était enfant naturel, né de père inconnu. Comme depuis sa naissance il portait le nom de sa mère, il fut bien étonné, en 1923, quand il rassembla les parents d'état civil nécessaires à son mariage, d'apprendre qu'il s'appelait Demetriades, fils du tailleur grec Léonidas Demetriades.

Ce Léonidas Demetriades avait épousé sa mère et, au moment du mariage, avait reconnu l'enfant de sa fiancée.

C'est ainsi que, sans le savoir, le gardien de la paix avait un père légitime. Mais il n'en voulut point et il attaqua en justice la reconnaissance.

On fit une enquête et l'on apprit que Léonidas Demetriades, à l'époque de sa naissance, était le représentant de police, avait 15 ans et qu'il habitait en un village d'Asie Mineure... où sa future épouse n'était jamais allée.

LES DÉTOURNEMENTS D'UN CHAPELIER LILLOIS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

lui confirmait son accord et lui assurait qu'il s'occupait tout spécialement de le voir pour conclure le marché.

Chouveau reçut l'envoyé de la Maison Georges dans son cabinet, 61, rue de Lille, et le présenta à son associé, M. Mortel. En réalité un certain Léon Morel.

L'acte de vente fut traité et une somme de 122.870 francs versée aussitôt. Comptant à l'intention Chouveau Morel.

La marchandise devait être livrée le lundi 10 novembre, par camion. Son complet, Morel ne devait jamais voir arriver le véhicule. Il pour cause... Pris de soupçons, le directeur renvoya son employé, M. Chouveau au Grand Hôtel de la Gare, à Abbeville.

Il alerta les gendarmes Vasseur et Gallot qui firent cueillir l'escroc. Conduit au Parquet, il a été placé sous mandat de dépôt et écroué sous l'inculpation d'escroquerie.

Le pillage de la région par des Belges

En gare de Lille, samedi, les douaniers ont confisqué 3 tonnes de produits alimentaires partant pour la Belgique.

Il est indispensable d'abord de rappeler qu'une vaste organisation clandestine d'impression de billets de tickets français de ravitaillement existe en Belgique. L'imprimerie clandestine est annexée à une armée de voyageurs, voyageurs de nuit descendent en groupes compactes des trains venant d'outre-frontière. Ils arrivent avec sacs, bidons et valises vides et ils repartent quelques heures ou quelques jours après, chargés comme des mulets. Les sacs sont vides et achetés chez nous sur présentation de tickets, des faux tickets évidemment, mais bien imités qu'est impossible de ne pas s'y laisser prendre. Lorsqu'il s'agit de commerce il faut, comme le poisson, la situation est identique. Tout leur plaisir, leur est bon à emporter. Nous venons d'en avoir la preuve encore ces jours derniers où, chez un commerçant de Lille ils avaient exprimé le désir d'acquiescer plusieurs dizaines de kilos de poissons frais, ce à quoi le commerçant refusa de donner suite... en s'excusant poliment d'être un peu ivre et en ayant pas de trop pour les Lillois !

Mais revenons au fait, c'est-à-dire à la nouvelle prise opérée samedi en gare de Lille au moment du départ d'un train de voyageurs pour la Belgique.

LES ESPORTIVE NATATION

Le Gala des « Nageurs Lillois » organisé au profit des prisonniers a obtenu un très gros succès

Il faut avouer que notre grand club local C.O.S. « Nageurs Lillois » a fait de très belles choses pour le développement de la natation à Lille et par là même occasion pour ceux qui ne peuvent être présents.

« Les Nageurs Lillois », grâce au concours d'un grand nombre de bénévoles, ont organisé une magnifique réunion sportive avec la participation des meilleurs nageurs du Comité des Flandres de la Fédération Française de Natation.

Durant 4 heures d'horloge, le public a pu assister à une série de belles courses classiques et par le grand tournoi de water-polo qui donna lieu à de douces émotions. Aux dirigeants et aux joueurs des diverses équipes.

Nous ne pouvons que féliciter les organisateurs et les encourageurs à persévérer pour le plus grand bien de la natation.

M. Paul Debove, Maire de Lille, président ce grand événement sportif, il avait à ses côtés MM. Pruvost, délégué départemental du Comité local de Natation, MM. Lefebvre, secrétaire ; Bertrand, adjoint au maire ; Vandenberghe, Claes, Bauche, Janssens, conseillers municipaux, et quelques représentants du groupe des prisonniers libérés.

Dans l'assistance, nous avons noté de nombreux dirigeants de sociétés sportives : M. Lefebvre, président de la Commission Sportive du Comité des Flandres de la Fédération Française de Natation, MM. Beuque, Lambert, Vandecastelle, Padou, de E.N.T. ; MM. Treflet, Merchez, Bertrand, Garbil, et M. Lefebvre Pierre et Cléty qui nous déclarèrent faire un sérieux effort avec leur président Dagon, pour encourager les autorités compétentes à la libre disposition de la piscine afin de faire connaître la natation dans la Cité de Jean Barthe.

Les fonctions officielles étaient assurées par les dévoués dirigeants C.O.S. « Les Nageurs Lillois » : Mmes Cazin, Ryckebusch, MM. Dequellier, Vandenberghe, Delmar, Parvaceux, Hermez, Lagache, Départementier, Berguerre, Delaplace.

LES RÉSULTATS

100 m. crawl. — 1. Beryn J. (E.N.T.), 1' 5" 9/10 ; 2. Noyelle (A.S.), 2' 1" 1/2 ; 3. G. G. (E.N.T.), 2' 1" 1/2 ; 4. Legrand (E.S.V.).

200 m. crawl. — 1. Beryn J. (E.N.T.), 3' 5" 1/2 ; 2. Noyelle (A.S.), 4' 1" 1/2 ; 3. G. G. (E.N.T.), 4' 1" 1/2 ; 4. Legrand (E.S.V.).

500 m. crawl. — 1. Beryn J. (E.N.T.), 15' 30" ; 2. Noyelle (A.S.), 16' 30" ; 3. G. G. (E.N.T.), 16' 30" ; 4. Legrand (E.S.V.).

1.000 m. crawl. — 1. Beryn J. (E.N.T.), 33' 30" ; 2. Noyelle (A.S.), 34' 30" ; 3. G. G. (E.N.T.), 34' 30" ; 4. Legrand (E.S.V.).

1.500 m. crawl. — 1. Beryn J. (E.N.T.), 48' 30" ; 2. Noyelle (A.S.), 49' 30" ; 3. G. G. (E.N.T.), 49' 30" ; 4. Legrand (E.S.V.).

2.000 m. crawl. — 1. Beryn J. (E.N.T.), 1' 13' 30" ; 2. Noyelle (A.S.), 1' 14' 30" ; 3. G. G. (E.N.T.), 1' 14' 30" ; 4. Legrand (E.S.V.).

2.500 m. crawl. — 1. Beryn J. (E.N.T.), 1' 28' 30" ; 2. Noyelle (A.S.), 1' 29' 30" ; 3. G. G. (E.N.T.), 1' 29' 30" ; 4. Legrand (E.S.V.).

3.000 m. crawl. — 1. Beryn J. (E.N.T.), 1' 43' 30" ; 2. Noyelle (A.S.), 1' 44' 30" ; 3. G. G. (E.N.T.), 1' 44' 30" ; 4. Legrand (E.S.V.).

3.500 m. crawl. — 1. Beryn J. (E.N.T.), 1' 58' 30" ; 2. Noyelle (A.S.), 1' 59' 30" ; 3. G. G. (E.N.T.), 1' 59' 30" ; 4. Legrand (E.S.V.).

4.000 m. crawl. — 1. Beryn J. (E.N.T.), 2' 13' 30" ; 2. Noyelle (A.S.), 2' 14' 30" ; 3. G. G. (E.N.T.), 2' 14' 30" ; 4. Legrand (E.S.V.).

4.500 m. crawl. — 1. Beryn J. (E.N.T.), 2' 28' 30" ; 2. Noyelle (A.S.), 2' 29' 30" ; 3. G. G. (E.N.T.), 2' 29' 30" ; 4. Legrand (E.S.V.).

5.000 m. crawl. — 1. Beryn J. (E.N.T.), 2' 43' 30" ; 2. Noyelle (A.S.), 2' 44' 30" ; 3. G. G. (E.N.T.), 2' 44' 30" ; 4. Legrand (E.S.V.).

5.500 m. crawl. — 1. Beryn J. (E.N.T.), 2' 58' 30" ; 2. Noyelle (A.S.), 2' 59' 30" ; 3. G. G. (E.N.T.), 2' 59' 30" ; 4. Legrand (E.S.V.).

6.000 m. crawl. — 1. Beryn J. (E.N.T.), 3' 13' 30" ; 2. Noyelle (A.S.), 3' 14' 30" ; 3. G. G. (E.N.T.), 3' 14' 30" ; 4. Legrand (E.S.V.).

6.500 m. crawl. — 1. Beryn J. (E.N.T.), 3' 28' 30" ; 2. Noyelle (A.S.), 3' 29' 30" ; 3. G. G. (E.N.T.), 3' 29' 30" ; 4. Legrand (E.S.V.).

7.000 m. crawl. — 1. Beryn J. (E.N.T.), 3' 43' 30" ; 2. Noyelle (A.S.), 3' 44' 30" ; 3. G. G. (E.N.T.), 3' 44' 30" ; 4. Legrand (E.S.V.).

LE MARI

Par MAX DU VEUZIT

Les menaces de Walter me revinrent en mémoire. — De gré ou de force, vous serez à moi quand je le voudrai.

La veille au soir, il m'avait imploré pour que je fusse sa femme... de bonne volonté !

Et devant mon refus, son cri sauvage de révolte résonna à mon oreille : — Tant pis pour vous, vous l'aurez voulu !

Je n'avais pas compris... pas même soupçonné l'odieuse de sa menace ! C'est inimaginable à un cerveau sensé... à ma pensée d'honnête femme, surtout !

Et lui, le larron d'honneur, il m'avait pris de force, puisque je n'avais pas voulu de bon gré !

Oh ! le misérable ! l'infâme, l'ignoble individu !

les forces soudain l'abandonnaient : on n'est pas, du premier coup, un criminel endurci ! Je l'avais vu désespéré, s'esuyant le front où perlait la sueur d'angoisse.

Oh ! l'infâme ! Quels mots frôlèrent jamais sa conduite !

Puis, quand, atteint par l'effet du fatal poison, je m'étais dressée dans un suprême appel, il avait pu s'élever vers moi, comme pour me secourir.

— Ne crains rien, Simone, je suis là ! Abjection infâme ! en cette minute où ma volonté agonisait, il avait trouvé des mots de douceur pour affirmer que je n'avais rien à craindre de lui.

Mon cerveau ne trouvait plus de mots pour flétrir le misérable que j'avais cru, jusqu'à ce jour, un honnête homme... un gentleman !

A mon désarroi s'ajoutait encore l'écoeurement et le dégoût.

Pouah ! Quel homme était-ce donc que celui-là ?

tracé dans de pareilles conditions ? Walter Anderson avait abusé de moi alors que j'étais sans défense, mais c'était lui qui s'était saisi et perdu sans retour.

Redressée à nouveau sur le lit, plus calme à présent, je voyais plus clairement toutes les conséquences de cette aventure.

— S'il croit me retrouver auprès de lui avec de pareilles attaches, il se trompe, le monsieur !

Hier, je pouvais avoir des scrupules vis-à-vis de lui, aujourd'hui j'étais libre.

Et, pas plus tard que tout à l'heure, il allait voir si je me sentais entravée par son acte de brute.

A ce moment de mes réflexions, mes yeux tombèrent sur le lit où j'étais couchée.

L'oreiller voisin du mien gardait l'empreinte d'une tête, et, sous les couvertures, le drap conservait celle du corps qui y avait reposé.

zèle matinal, le domestique continua : — Monsieur devait avoir des tracas. — C'est vous, lady Anderson ? Je suis enchanté de vous entendre.

— Ah ! Et pourquoi donc, cher maître ? Allé allé !

— Allé ! J'allais vous téléphoner. — Walter Anderson ?

— Vient de me quitter. — Il y a longtemps ?

— A la minute. Vous êtes seule, milady ?

— Oui, pourquoi ? Allé ?

— Allé !... je vous demande si vous êtes seule dans la pièce où vous me téléphonez ?

— Oui, bien seule.

— Alors, Allé, allé !

— Allé ! Je vous écoute.

— Milady, dites-moi que vous n'avez pas oublié votre promesse ?

— Ou, il faut la tenir jusqu'au bout !

— Allé, allé !

— J'entends, mais...

— Ecoutez : les événements ne me permettent pas de tenir cette promesse.

(LA SUITE)